



Communiqué de presse – Les Lilas le 17 septembre 2018

Suppressions de postes : nouvelle dégradation pour les élèves comme pour les personnels !

Le gouvernement prépare son budget dans le cadre de son orientation de baisse des dépenses publiques. Cela se traduit par des baisses de budgets et des suppressions de postes dans toute la Fonction publique. A l'Éducation Nationale, ce sont 1 400 postes d'enseignant-es et 400 postes d'administratifs qui seraient supprimés.

C'est là la définition du « en même temps » cher au Président de la République qui conduit à dire une chose et son contraire ! Ces suppressions de postes sont incompatibles avec les annonces faites devant le Congrès du mois de juillet prétendant faire de « L'Éducation, le combat du siècle ». Or, une nouvelle saignée dans les moyens accordés à l'Éducation nationale ne peut pas se conjuguer avec l'ambition d'un enseignement de qualité et d'une plus grande égalité de réussite ni d'une bonne administration du système éducatif. Celui-ci, de la maternelle au lycée, a au contraire besoin d'une politique déterminée d'investissement pour répondre aux enjeux majeurs de l'Éducation et de la Formation.

La FSU dénonce ces suppressions d'emplois dans un contexte d'augmentation démographique. La « priorité au primaire » ne peut se faire par un redéploiement de moyens. Le second degré, de même que les services administratifs, verront leurs moyens amputés, alors que 26 000 élèves supplémentaires arrivent au collège à cette rentrée et que 59% des classes de lycée ont plus de 30 élèves. C'est une nouvelle dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels que le Ministre programme.

En annonçant la suppression de 400 postes de personnels administratifs, l'équivalent de l'effectif d'un rectorat, le Ministre éclaire le sens de la fusion des académies qu'il souhaite, de même la finalité budgétaire de la réforme de la voie professionnelle est crûment révélée avec les suppressions de postes d'enseignant-es.

Pour compenser le manque de recrutements, le Ministre veut imposer deux heures supplémentaires aux enseignants du second degré. Concrètement c'est une classe en plus dans bien des cas, ce qui constituera un alourdissement de la charge de travail inacceptable pour la FSU. C'est une nouvelle fois le révélateur du manque de considération dans lequel sont tenus les professeurs puisqu'on considère que leur temps de travail peut être alourdi impunément et sans même leur accord.

La FSU alerte d'ores et déjà les personnels de l'Éducation de cette situation.

Elle exige du gouvernement qu'il reconsidère cet arbitrage et mette en cohérence des objectifs comme celui de la réussite des élèves, d'une nécessaire élévation du niveau de qualification de tous les jeunes, de la revalorisation de la formation avec les moyens humains et budgétaires indispensables.

Eliane Lancette, chargée des relations avec la presse pour la FSU

[06 72 53 91 13](tel:0672539113) / [01 41 63 27 40](tel:0141632740)